

**ART ET CREATION
38500 COUBLEVIE**

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR : **Nathalie DERAS - POTERIE**

JOUR/HEURE :

30h cours + 15h
atelier libre

INSCRIPTION 2025-2026

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ?

OUI ☐

NON ☐

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

Comme prévu par le règlement de l'association, l'engagement est annuel. En cas d'abandon de l'activité en cours d'année par un adhérent, les sommes non encaissées resteront dues.

☐ J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION
ET JE L'ACCEPTE.

SIGNATURE :

DATE :

ADHESION ANNUELLE A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.	RESIDANT A COUBLEVIE :	30 €	
	RESIDANT EXTERIEUR :	32 €	
	2ème MEMBRE COUBLEVIE	25 €	
	2ème MEMBRE EXTERIEUR	27 €	
PARTICIP. AUX FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL			15 €
PARTICIP. AUX ACHAT DE MATERIEL COLLECTIF			25 €
Pour les consommables, l'association ne fournit que l'email transparent. L'adhérent a à charge l'achat de la terre, les engobes et le petit matériel. La cuisson sera facturée au poids des pièces cuites.			
COTISATION ANNUELLE POUR 45 H/AN:			150 €
MONTANT TOTAL ANNUEL DU A L'ASSOCIATION :			

RESERVE A L'ASSOCIATION
